

# LE NOUVEL ÉCHO DE LA LOIRE, JOURNAL DE ROANNE ET DU DÉPARTEMENT.

## ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS.

On insère gratuitement les articles d'utilité publique.

Cette feuille paraît le Dimanche. On s'abonne au bureau du Journal, chez CHORGNON père, impr. place du marché, à Roanne; et à Paris, à l'Office-Correspondant, r.N-D-des-Victoires, 48.

ABONNEMENT: 1 an. 6 m. ROANNE 8 f. 5 f. DÉP. LOIRE 9 f. 5 f. — limitroph. 9 f. 7 f. — non limit. 10 f. 6 f. Prix des Insertions: 20 c. la ligne. Annonces: 15 c.

**AVIS.** La Loterie des Lingots d'or, qui avait été annoncée devoir être tirée dans le mois d'août, a été irrévocablement fixée au premier octobre par l'autorité supérieure. Ce laps de temps est nécessaire pour placer les numéros qui restent, et pour appurer les comptes d'environ 4,000 correspondants.

— Nous avons annoncé, il y a déjà plusieurs mois, les vertus d'une herbe médicinale ayant la propriété de fondre ou de dissoudre les enflures du corps humain.

Avant-hier, on nous a communiqué un autre moyen infailible, et plus prompt. Quoiqu'il paraisse faire partie des remèdes de bonne femme, nous n'en croyons pas moins à son efficacité, et nous le donnons pour ce qu'il vaut, dans la pensée que s'il ne fait pas de bien, du moins ne produira-t-il aucun mal.

Il s'agit tout simplement de faire bouillir une poignée de queues de cerises dans un litre d'eau, et de boire le tout par verrée ordinaire. L'effet se produit souvent dans les 24 heures, et il est rare qu'une hydropisie rebelle dure au-delà de 48 à 60 heures.

— **INCENDIE.** Dans la nuit du 25 au 26 août, entre deux et trois heures, le tocsin a sonné dans la commune du Coteau; le feu était dans la maison Cuisinier, sis sur les berges de la Loire, non loin des ateliers de l'embarcadère du chemin de fer.

Le tintement de la cloche d'alarme ayant éveillé un pompier de notre ville, celui-ci prévint de suite le lieutenant de la compagnie, Renon, qui s'empressa, à l'aide de trois pompiers, de trainer, à force de bras, une pompe au Coteau. Deux jeunes gens s'adjoignirent à eux sur le pont; sans leur

secours, ils n'eussent pu arriver sur le lieu du sinistre. Déjà la petite pompe du Coteau fonctionnait, mais ne pouvait éteindre le feu. Celle de Roanne joua environ pendant un quart d'heure, mais bientôt après quelqu'un cria, on ne sait pourquoi, que tout était fini, et à l'instant la chaîne d'alimentation a été rompue, et il a été impossible de la réorganiser. En vain M. le maire et M. le curé du Coteau et plusieurs administrateurs du chemin de fer ont-ils joint leurs efforts et leurs supplications pour arrêter les fuyards, la pompe du Coteau est partie la première, et nos pompiers, au nombre de douze seulement venus sur les lieux, sont partis les derniers, avec le regret, pour la première fois depuis 29 ans, nous a rapporté l'un des chefs, de n'avoir pas entièrement éteint l'incendie.

On évalue le sinistre à six mille francs environ; vingt mille chevilles, confectonnées pour le service des rails du chemin de fer, brûlaient encore le surlendemain.

Nous empruntons à l'*Avenir Républicain* de St-Etienne, l'article ci-dessous, qui intéresse également notre localité.

### CHEMIN DE FER DU CENTRE.

La France est le pays du monde le mieux favorisé pour la prospérité commerciale et industrielle. A l'Ouest, elle a une ligne immense de côtes bordées par l'Océan; au midi, sur un espace immense, ses rives sont baignées par une mer où elle n'aurait jamais dû souffrir de rivale. La vieille Angleterre, si jalouse, si ombrageuse, est obligée de se servir de cette terre de France pour recevoir ses nouvelles des Indes. Nous serons ainsi de grand chemin à tous les peuples d'Europe. Il n'y a que nous-mêmes qui ne comprenions pas les destinées auxquelles nous pourrions prétendre. Si nous étions un peu moins Athé-

niens, c'est-à-dire si nous aimions un peu moins les discours, si la queue d'un chien nouvellement coupée ne nous préoccupait pas plus que nos plus graves intérêts; si chacun de nous ne s'en allait pas, chaque matin, le nez au vent, demandant des nouvelles; si nous nous préoccupions sérieusement de nos vrais intérêts, il y a quinze ans que les chemins de fer auraient relié l'Océan à la Méditerranée; il y a quinze ans que les échanges se seraient établis du midi à l'Ouest et à l'Est, du nord au midi; nos routes ne seraient pas de perpétuelles impasses contre lesquelles vont se briser l'activité et l'intelligence de nos vrais et rares commerçants.

Aujourd'hui, c'est la ville de Nantes qui crie, comme sœur Anne: Ne vois-tu rien venir? Elle s'adresse à nous, elle nous sollicite de penser un peu à ces relations si nécessaires qu'il nous importe d'ouvrir avec l'Ouest. Elle nous interpelle au milieu de notre apathie. Nous sommes assurés que cette voix sera entendue. Nous ferons un souhait de plus, à savoir qu'une fois sortis de notre indifférence chronique, nous n'y rentrions qu'après avoir vu la première locomotive qui doit nous arriver de l'Océan.

Voici le discours prononcé par M. Garnier, président de la Chambre de commerce de Nantes, à l'occasion de l'inauguration de la dernière section du chemin de fer de la Basse-Loire. M. Garnier était l'organe d'immenses, d'incalculables intérêts. La cause de Nantes est la nôtre. Elle est celle de la moitié de la France: — **THÉOLIER aîné.**

« Monsieur le Ministre, « Messieurs,

« Le commerce de Nantes demandait depuis longtemps deux choses: la possibilité d'expédier promptement et sûrement ses marchandises à l'intérieur, la possibilité de recevoir facilement et sans perte de temps les cargaisons qui lui arrivent par la mer.

« L'inauguration du chemin de fer de Tours à Nantes, qui a été célébrée hier, en reliant direc-

traite, m'apprenait la mort de la femme et de la mère de ma victime, et me souhaitait de vivre cent ans pour éprouver plus longtemps le supplice de mes remords. Il aurait mieux fait d'empêcher le duel, lorsqu'il le pouvait; mais une fois le malheur arrivé, son imagination l'avait bien servi; c'était la plus atroce de toutes les vengeances.

Depuis cette fatale soirée, je ne connus plus le sommeil. A toutes les heures de la nuit et du jour, dans le silence de mon appartement solitaire, au milieu des plaisirs et des fêtes, je voyais toujours trois spectres à mes côtés. Ah! si l'âme du pêcheur est immortelle, si le vice et la vertu sont choses indifférentes, pourquoi l'homme juste et pauvre est-il heureux, pourquoi de mortelles inquiétudes empoisonnent-elles la prospérité du coupable? Vous le voulez ainsi, Seigneur! D'autres y verront votre justice, pour moi j'y reconnais votre miséricorde. C'est la douleur qui m'a sauvé. Le crime du pêcheur devient sa punition et son bourreau. Et quel bourreau, grand Dieu! c'est le vautour de Prométhée dévorant sans relâche un cœur qui renait toujours; c'est le ver immortel qui sort de l'enfer pour donner aux pêcheurs un avant-goût des tortures qui les attendent.

J'entraî dans une église un jour de fête, les cloches sonnaient à grande volée; les fidèles étaient joyeux et parés, les plus belles fleurs de la saison embaumaient le sanctuaire. Je crus un instant être revenu à ces temps lointains de mon enfance, où j'étais innocent et heureux; le poids qui oppressait ordinairement ma poitrine avait disparu. Un prêtre monta dans la chaire; au milieu du silence universel, il prononça lentement ces paroles; les yeux fixés vers l'entrée de l'église, où je me cachais derrière la foule: « Caïn, qu'as-tu fait de ton frère? La voix du sang est montée de la terre jusqu'à moi. » Un nuage épais couvrit mes yeux; je n'entendis plus rien. Dans le lieu de la paix et de la prière, où tous les malheureux cherchent un refuge; moi seul je ne trouvais que le désespoir. Décidément, je portais l'enfer avec moi. Je m'enfuis en tremblant de la sainte basilique; la voix du sang cessait de me crier le terrible anathème de la Genèse contre le premier homicide: « Caïn, qu'as-tu fait de ton frère?

### Feuilleton.

#### MARCEL OU L'EXPIATION.

III.

— Vous comprenez, monsieur, comment j'ai pu vous révéler les plus secrètes pensées de celui que vous venez d'appeler si justement un lâche et un assassin? Oui, j'aurais voulu les oublier, ces détails sanglants, dont le long souvenir n'a cessé de me poursuivre; mais la justice de Dieu ne l'a point permis: le remords les a gravés dans ma mémoire comme sur une table d'airain. Le soir, de ce malheureux jour, qui a empoisonné ma vie, j'allai demander un asile à un de mes amis, dans une maison située hors de la ville, où je n'osais rentrer. Le lendemain il apprit que l'on me cherchait partout: il était question d'exécuter, dans toute leur rigueur, les terribles édits de Louis XIV et de Louis XV contre le duel, afin de mettre un terme aux déplorables rencontres qui désolaient les familles. Il me fallut partir, pour éviter des peines sévères et infamantes, la mort peut-être. Mes amis m'avaient ménagé les moyens de passer la frontière; je m'éloignais avec joie de la ville où deux femmes devaient me maudire, une épouse et une mère. Je me dérochai à la justice des hommes, mais je ne pus échapper, par la fuite, à la justice de Dieu. J'emportais avec moi un accusateur, un juge, ma conscience, dont les reproches m'ont poursuivi dans les villes et dans les déserts. En vain cherchais-je à atténuer la grandeur de mon crime; en vain me disais-je qu'il fallait pardonner quelque chose à la légèreté de mon âge, que j'avais fait ce que tout autre aurait fait à ma place... Non, non, me répondait cette voix implacable, non, tu n'as pas agi comme un homme de cœur; tu as accepté, tu as provoqué un combat dans lequel tu ne courais point de risques; tu as joué à coup sûr avec une arme éprouvée; tu as détruit le soutien d'une famille, brisé une vie à peine commencée, tué un homme qui valait mieux que toi!

Pendant le jour, j'appelai la nuit de tous mes vœux, espérant y trouver le repos; et quand la nuit était venue, le supplice du remords et de l'insomnie me faisait désirer le retour de la lumière. Tous les bons instincts de mon cœur s'étaient réveillés. Ah! si d'abord j'avais vu le crime dans toute son horreur, je ne l'aurais pas commis! La vanité ne me l'avait montré qu'à travers un prisme éblouissant et trompeur.

J'avais le malheur d'être riche; j'ai dit le malheur, parce qu'un travail nécessaire m'aurait peut-être procuré quelques distractions. Les inquiétudes du présent font quelquefois oublier les peines du passé. Je visitai, pendant quelques mois, les plus belles contrées de l'Europe; partout j'admirai de magnifiques paysages, de merveilleux palais, les chefs-d'œuvre les plus étonnants des arts et de la nature; je ne trouvais la paix nulle part. J'étais devenu sombre, rêveur; plus de traces de cette gaieté folle et spirituelle, qui m'avait valu tant de succès. Je cherchais les lieux déserts, et quand je m'y voyais seul avec ma conscience, un vague effroi s'emparait de moi, et me faisait fuir vers les demeures des hommes. Tourmenté du besoin de respirer l'air de mon pays, et n'espérant plus rien des voyages, je vins habiter une grande ville de la Suisse, dont la position enchantée me promettait des pensées plus riantes.

J'y passai en effet une année, jouissant d'une sorte de tranquillité, que je dus sans doute à quelques études sérieuses. Ce n'était pourtant qu'un repos passager; ce calme qui précède les tempêtes sur la mer ou courent les vaisseaux et dans cet océan sans fond ni rivages, que l'on appelle le cœur humain. Un soir, en rentrant chez moi, je trouve un petit coffret venant de la France, qu'on avait apporté pendant mon absence. Je l'ouvre avec un mélange de joie et d'inquiétude, car je me croyais oublié de tous mes amis, et je pouesse un cri en apercevant le portrait du malheureux Alfred, cette miniature que vous voyez là. On y avait joint, avec une cruauté savante, cette lettre que la Providence m'a donné la force de vous lire aujourd'hui, et qui pénétra alors dans mon cœur plus vivant qu'un poignard. A ces objets était joint un billet de Jules de S..., qui se félicitait d'avoir découvert ma re-

ement Nantes avec Paris, a presque satisfait à l'une des premières nécessités indiquées par le commerce de Nantes. Il nous reste à apprendre la jonction de ce chemin avec Lyon par la ligne du centre, pour que cette communication avec l'intérieur soit complète; cette jonction ne saurait se faire attendre, elle a été promise par le gouvernement à Nevers, lors de l'inauguration du chemin de fer du centre avec cette ville.

« Nous avons enregistré avec bonheur cette promesse, nous l'avons entendu répéter hier soir (1), monsieur le ministre, nous comptons fermement sur sa réalisation. Nantes est, sur l'Océan, le port naturel par où doivent passer les marchandises d'outre-mer destinées pour Lyon et la Suisse.

« Mais la possibilité, monsieur le ministre, d'expédier nos marchandises à l'intérieur est à peu près réalisée, il n'en est pas de même de la possibilité de faire arriver à Nantes les marchandises venant de la mer. Vous venez de voir la Loire et sa pénible navigation de Nantes à St-Nazaire. Là, il y a souffrance, nous vous le signalons. A vous, à MM. les ingénieurs à trouver le remède; nous sommes certains que leur zèle et la haute sollicitude du gouvernement ne nous feront pas défaut.

« A l'embouchure de la Loire, il fallait une rade, un port tranquille où nos navires venant de la mer pussent trouver immédiatement sécurité et facilité pour vider et reprendre charge. Saint-Nazaire fut choisi, position admirable!... Les plus grandes difficultés sont vaincues; quelques efforts d'argent encore, et ce bassin à flot que vous avez sous les yeux, que la chambre de commerce de Nantes a tenu à vous faire voir, sera achevé. Le commerce de Nantes et tous les pays arrosés par la Loire en retireront un avantage immense.

« Mais le commerce ne sera pas seul à profiter de ce bassin, l'Etat en profitera aussi. Indret, que nous venons de visiter, monsieur le ministre, y complètera en sécurité l'armement de ses frégates à vapeur; les vaisseaux de l'Etat venant de la mer y trouveront un refuge assuré et pourront s'y ravitailler promptement et facilement. La Loire est le fleuve de France dont l'entrée et la sortie, en temps de guerre, sont les plus faciles; cette considération doit l'emporter dans les résolutions du gouvernement. C'est donc avec confiance, monsieur le ministre, que nous réclamons votre appui, celui du gouvernement, pour l'achèvement de ce bassin à flot, il est impossible de ne pas le terminer promptement; on ne peut laisser périr des travaux si utiles et jusqu'ici si heureusement exécutés. »

## Bulletin Administratif.

### Conseil Général de la Loire.

SESSION DE 1851.

Aujourd'hui 25 août 1851, à midi, le Conseil Général du département de la Loire s'est réuni en séance publique, à l'hôtel de la Préfecture, à Montbrison, en vertu du décret de convocation

(1) M. le ministre avait dit la veille :

Encore quelque temps ! encore quelques efforts ! votre cité a devant elle de belles destinées, qu'elle saura comprendre ! Le chemin que nous inaugurons, plus tard (j'en ai l'espoir du moins) la Loire améliorée, le chemin du centre prolongé, la mettront en communication rapide, d'un côté avec Paris et le Nord, de l'autre avec l'Océan et l'Amérique, de l'autre avec Marseille et le Levant.

On s'effraie quelquefois des austérités volontaires de certains religieux. Que ces souffrances du corps sont légères quand on a connu les tourments d'une conscience criminelle ! Que de fois j'ai hésité, dans mes promenades solitaires du lac Léman, à me donner le soulagement d'une facile mort en me précipitant dans ses eaux profondes !

Le bruit des villes m'importunait ; les hommes que je rencontrais me semblaient tous des accusateurs et des juges. Quelques mois après mon arrivée en Suisse, on mit en vente un fort beau château, si près de Villeneuve, dans une position ravissante. Je l'achetai pour y vivre seul et oublié.

Mais bientôt la solitude me parut plus pénible que la société des hommes. Je ne pus me résoudre à vivre seul avec ma conscience. Je donnai des fêtes, j'attirai les étrangers, je m'entourai de nombreux domestiques. Soins inutiles ! efforts impuissants ! Un mot, une allusion, une querelle réveillaient tout mes souvenirs.

Deux années, longues comme des siècles, s'étaient écoulées depuis que j'avais perdu à jamais la tranquillité de mon cœur. Le temps, qui guérit toutes les blessures, n'avait fait qu'envenimer la mienne. J'avais demandé en vain des consolations à tous les philosophes; un instant j'avais cru les trouver dans les jouissances matérielles; dernière déception, bien vite envolée ! Dans les livres des sages, au fond de la coupe des voluptés, c'était toujours le remords qui apparaissait derrière l'illusion évanouie.

IV.

C'est ici que je dois placer un événement qui faillit changer ma vie et me rendre ce calme si longtemps désiré. Vous trouverez ce récit étrange, monsieur; une histoire d'amour dans la bouche d'un religieux ! Mais pour remplir la tâche que je me suis imposée, il importe que ma vie entière soit connue de vous.

C'était au mois de juin. J'avais entrepris une série d'excursions dans le Haut-Valais, et j'étais arrivé, après quelques jours de marche, dans les défilés les plus sauvages de ces hautes montagnes. Un soir, peu d'instants avant le coucher du soleil, je venais de traverser une gorge profonde sur un

dont M. le Préfet a donné lecture.

M. le Préfet déclare la session ouverte :

M. le Préfet annonce que M. D'Assier père a été élu membre du Conseil Général par le canton de Saint-Jean-Soleymieux, en remplacement de M. D'Assier fils, démissionnaire, que le procès-verbal qui constate l'élection est régulier, et qu'il n'est intervenu aucune opposition.

Les membres présents sont

MM :	
BOUCHETAL-LAROCHE.	MORILLOT.
COSTE.	MILLET.
COURBON-LAFAYE.	MEYNIS.
D'ASSIER.	MONDON.
DECHASTELUS.	POMEY.
DEVILLAINE.	RAVEL DE MALLEVAL.
DUGAS (Victor).	DU ROSIER.
FRANÇOIS.	RONY.
LACHAIZE.	DE VOUGY (Jules).
MATHON DE FOGÈRES.	VINCENT (Octave).
MEAUDRE.	ALCOCK.

M. le Préfet donne lecture d'une lettre de M. Duché qui déclare que la session du Conseil Général n'étant pas légale à ses yeux, il ne prendra pas part aux délibérations du Conseil. — D'une lettre de M. Martin qui annonce ne pouvoir se rendre à la séance d'aujourd'hui, parce qu'il est retenu par une adjudication d'immeubles pour laquelle le tribunal l'a commis.

D'une lettre de M. Charlat qui, retenu par des affaires urgentes, ne peut assister à la séance d'ouverture.

MM. Dugas et de Vougy, le premier comme président, le second comme secrétaire, à raison de l'âge, composent le bureau provisoire.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. le Maire de Saint-Just-en-Chevalot qui lui annonce que M. Guillien, membre du Conseil Général, atteint de douleurs qui ne lui laissent pas la faculté de prendre la plume, ne peut pas assister à la session du Conseil Général.

D'autre lettre de M. de Ranneville s'excusant de ne pouvoir prendre part aux travaux du Conseil, sa santé l'en empêchant.

On procède par la voie du scrutin à la composition du bureau définitif.

La majorité des suffrages appelle M. Dugas aux fonctions de président, M. Rony à celles de secrétaire.

Le Conseil entend le rapport de M. le Préfet qui expose avec détail et une grande lucidité la situation du département, en lui faisant connaître la série des affaires sur lesquelles il devra délibérer pendant la présente session.

Il est ensuite donné lecture des procès-verbaux de la dernière session des conseils d'arrondissement de Montbrison, Roanne et Saint-Etienne.

Le Conseil Général, sur la proposition de son Président, forme, comme dans les sessions précédentes, cinq commissions entre lesquelles les affaires mises en délibération sont distribuées de la manière suivante :

#### 1<sup>re</sup> COMMISSION.

MM. Dechastelus, Martin, Du Rosier, pour *Finances, Impôts, Cadastre, Degrèvements, Péréquation.*

#### 2<sup>me</sup> COMMISSION.

MM. Meaudre, Morillot, Ravel de Malleval, De Vougy, Lacheze, D'Assier, pour *Travaux publics, Routes nationales, Canaux, Chemins de fer, Routes départementales, Chemins de grande communication, Chemins vicinaux ordinaires.*

point de sapins; de l'autre côté du ravin s'élevait une montagne nue et sans verdure. Je gravis péniblement cette pente, errant presque au hasard dans un inconnu, sans autre but que de faire céder la fatigue morale à la fatigue du corps; comme on dompte à coups de fouet un cheval rebelle. Mais lorsque j'eus atteint le sommet de la montagne, je fus saisi d'admiration à la vue du paysage qu'elle m'avait caché jusqu'alors. C'était un charmant vallon, tel que les aiment les peintres et les poètes. Malgré les années et les malheurs, il me semble voir encore ces prairies, où les haies et les allées d'arbres forment de vertes guirlandes, qui se nouent et se dénouent autour de maisons fraîches et coquettes comme de jeunes fiancées; ces coteaux, dont la riche végétation arborait les contours, et plus haut, ces montagnes sévères, qui pyramident comme d'innombrables promontoires, autour d'un océan de verdure.

Je résolus d'aller passer la soirée et la nuit dans un des chalets de cette séduisante vallée, comptant sur l'hospitalité bien connue des paysans du Valais. Il y avait précisément, au pied de la montagne, à quelques centaines de pas de l'endroit où j'étais assis, une jolie petite maison qui excitait ma convoitise. « Il me semble, pensais-je, que je vivrais heureux sous ce modeste abri. »

Mais il était bien difficile d'y descendre. Point de chemin, pas même le plus petit sentier, des pierres roulantes, d'énormes rochers, quelques pins rares et mal venus, et une pente presque verticale. J'essayai cependant. Après quelques essais, je trouvai une sorte de couloir qui me conduisit sur une étroite plate-forme, suspendue au-dessus du précipice. Là il fallut s'arrêter, puis remonter pour chercher un autre passage. Malheureusement le soleil avait disparu, et l'obscurité croissante redoublait la difficulté de ma position. J'y trouvais cependant un certain charme, car la préoccupation du moment m'avait fait oublier ce que je poursuivais toujours. Enfin, la fatigue l'emporta, et je fus obligé de m'asseoir sur les bruyères. Le crépuscule se retirait peu à peu devant la nuit, et la vallée se confondait insensiblement avec les cimes escarpées qui l'entouraient.

#### 3<sup>me</sup> COMMISSION.

MM. Mathon de Fogères, Mondon, Pomey, Courbon-Lafaye, Alcock, pour *Instruction publique, Aliénés, Enfants trouvés, Service de bienfaisance, Prisons.*

#### 4<sup>me</sup> COMMISSION.

MM. Devillaine, François, Du Sablon, Millet, pour *Edifices départementaux, Mobilier de la préfecture, Ventes, Acquisitions, Encouragements et secours, Jury d'expropriation, Objets divers.*

#### 5<sup>me</sup> COMMISSION.

MM. Vincent (Octave), Coste, Meynis, Charlat, pour *Circonscriptions territoriales, Modifications à la division des cantons, Circonscriptions électorales, Agriculture, Commerce, Succursales, Foires et Marchés.*

Journ. de Montbrison.

Le Conseil d'arrondissement de Montbrison a exprimé le vœu suivant sur le chemin de fer d'Avignon :

« Le Conseil est l'interprète d'un intérêt général en demandant que le chemin de fer du Midi suive la rive droite du Rhône. Aux conditions d'économie et de stratégie que présente cette direction préférable sous tant de rapports à la rive gauche du fleuve, vient se joindre l'avantage de mettre immédiatement cette importante voie en communication avec les chemins de fer de la Loire, de faciliter l'écoulement des produits du riche bassin houiller de Saint-Etienne, de relier d'une manière directe la ville de Lyon et le Midi avec les départements du Centre et de l'Ouest, au moyen du prolongement impatientement attendu du chemin de fer de Roanne avec la ligne du Centre. L'ouverture de cette lacune ne peut être différée plus longtemps sans porter atteinte aux intérêts commerciaux et industriels de notre pays. Le Conseil espère que l'administration, que le conseil général, réclameront énergiquement pour le chemin du Midi le tracé sur la rive droite du Rhône, et demanderont à l'Etat, pour l'ouverture du chemin de fer de Roanne à Moulins, une subvention qu'il est d'autant plus juste d'allouer que chaque effort tenté par le gouvernement en faveur de la ligne déjà terminée jusqu'à Châlons, est pour notre pays une cause de décadence et de ruine, et nous prive des moyens d'entretenir la lutte que nous avons longtemps soutenue avec la Bourgogne pour le transport des marchandises du midi au nord de la France. »

Et sur la révision de la Constitution :

Sur la proposition d'un de ses membres, le Conseil, à la majorité, émet l'avis qu'il y a lieu de réviser la constitution.

— Le Conseil d'arrondissement de notre ville a aussi voté la révision de la Constit.

Nous venons de recevoir le vote que le Conseil général vient d'exprimer en ces termes, relativement à la révision de la Constitution :

Le Conseil général de la Loire,

Considérant qu'il lui appartient de faire connaître avec toute la déférence due aux pouvoirs supérieurs, ses appréciations, ses desirs dans tout ce qui touche à l'existence morale et matérielle du pays,

Considérant que le pacte fondamental de la

Tout-à-coup j'entendis craquer les branches mortes, et je crus voir quelqu'un dans l'ombre. Je me levai sur-le-champ; ma main détacha instinctivement un pistolet de ma ceinture. Mais une voix sonore et douce m'adressa aussitôt ces paroles en allemand :

— N'ayez pas peur, je ne suis qu'une pauvre fille. Gardez vos armes pour d'autres ennemis.

Je remis le pistolet, et m'arrêtai à mon tour dans la même langue, que je parlais assez bien :

— Qui que vous soyez, venez à mon secours, et montrez-moi un chemin.

— Que faites-vous donc là, à cette heure, si vous n'êtes pas du pays.

— Je suis un voyageur étranger à votre canton, et je me suis égaré. Indiquez-moi un endroit où je puisse passer la nuit, et une route pour y parvenir.

— Nous trouverons tout cela bien près d'ici, me répondit la voix qui se rapprochait.

Alors je vis apparaître tout près de moi une jeune fille vêtue avec l'originale simplicité des Valaisannes. Elle ne paraissait ni étonnée ni effrayée de notre singulière rencontre; et, autant que la nuit me permit de m'en assurer, je vis qu'elle était belle.

— Suivez-moi, monsieur, me dit-elle, je vais prendre le chemin le plus long, parce que vous pourrez le suivre plus aisément.

Et elle remonta quelques pas plus haut; puis elle suivit horizontalement la montagne en passant toujours devant moi.

— Où me conduisez-vous, lui dis-je ?

— Au village, que vous avez dû voir d'en haut.

— L'habitez-vous ?

— Oui, monsieur, dans la première maison en bas de la descente. Je l'habite avec mon père et mon frère. Ma mère est au ciel depuis ma naissance.

— Et comment vous appelez-vous, mon nouveau guide ?

— Je m'appelle Rosa. Et vous, monsieur ?

— Marcel. Mais expliquez-moi donc, Rosa, comment il se fait que vous n'ayez point peur ? Vous ne me connaissez

République, renferme des dispositions qui maintiennent la Nation dans un état continu d'agitation, d'inquiétude et de malaise, qu'il importe de faire cesser au plus tôt.

Considérant que la Constitution elle-même a pourvu aux moyens de sortir de cette situation, et renferme une disposition qui permet d'en appeler à nouveau au pouvoir souverain.

Emet le vœu formel, pressant :

- 1° Que la Constitution soit révisée totalement.
- 2° Dans le cas où l'on ne pourrait, en ce moment, arriver à cette révision, qui est pourtant, incontestablement, dans la volonté de l'immense majorité de la nation, — que le Pays soit appelé à constituer, dans le plus bref délai possible, une nouvelle Assemblée.

Un décret du président de la République, en date du 15 août 1851, appelle à l'activité 40,000 jeunes soldats de la classe de 1850, dont :

Pour l'armée de mer, 2,067  
Pour l'armée de terre, 37,933

Total, 40,000

La mise en route de ces hommes devra s'effectuer du 25 au 30 septembre prochain.

Le ministre de la guerre a décidé qu'une portion des militaires libérables en 1851, et qui sont encore sous les drapeaux, dans les corps de l'armée de terre, passeront dans la réserve.

— Une note ministérielle, insérée au *Journal militaire*, explique qu'en exécution de la décision du 10 avril 1851, toute personne relevant directement, à un titre quelconque, du ministère de la guerre, doit être admise, comme militaire, à jouir du bénéfice de la réduction de taxe des tarifs des chemins de fer, lorsqu'elle est munie d'une feuille de route.

En conséquence, les fonctionnaires de l'intendance devront, sur la production d'un ordre de déplacement, d'un congé ou d'une permission, délivrer des feuilles de route aux professeurs ou employés attachés aux divers établissements de la guerre, aux commis de l'administration centrale, aux élèves des écoles, etc., etc.

Le concours du comice agricole général de Montbrison aura lieu le lundi 1<sup>er</sup> septembre prochain, conformément au programme que nous avons publié.

Les prix se composent :

De récompenses pour les agriculteurs des cantons de Saint-Jean-Soleymieux et Saint-Rambert, dont les exploitations auraient été les mieux tenues.

De prix pour les valets et servantes de fermes de ces deux cantons dont la conduite aura mérité une distinction.

Des primes seront accordées pour les plus beaux bestiaux présentés par les agriculteurs de l'arrondissement.

Des prix seront aussi décernés aux laboureurs de tout l'arrondissement, qui, aux épreuves du labourage, auront exécuté le travail le plus satisfaisant.

Des taureaux et génisses de choix seront mis en vente à des prix avantageux par la Société. — *Journal de Montbrison.*

M. Levet, représentant de la Loire, est arrivé à Montbrison.

pas. Si j'étais un voleur, un brigand, qui pourrait vous dé fendre ici ?

— Les filles de nos montagnes n'ont jamais peur. Elles ne font de mal à personne. Qui voudrait donc leur en faire ?

— Personne moins que moi, assurément. Mais cependant si je le voulais ? Il me semble que l'heure, le lieu, n'ont rien de bien rassurant.

— Vous vous trompez, monsieur ; car c'est justement ce qui me rassure. Je n'aurais qu'à m'enfuir pour vous laisser plus embarrasé que moi, vous qui ne connaissez pas nos montagnes.

— Mais, ma belle enfant ; d'où venez-vous si tard, par de semblables chemins ?

— Je me suis un peu attardée en cherchant des plantes sur les hauteurs. Dans ces pauvres vallées, nous n'avons pas de médecins. Heureusement que le bon Dieu nous met sous la main tous les remèdes qui sont nécessaires à nos malades.

— Et vous avez appris à les connaître, Rosa ?

— Oui, monsieur. J'ai une tante religieuse dans l'Unterwald, qui m'a gardé pendant plusieurs années, et qui a taché de m'apprendre tout ce qu'elle savait. Mais je suis bien légère, et j'en ai peu profité. La semaine dernière, nous avons gardé deux jours un voyageur français qui savait tout, je crois, et qui a dû me trouver bien ignorante.

— Un voyageur français ! Vous a-t-il dit son nom ?

— Oui, il s'appelle Jules de S...

A ce nom fatal, qui me rappelait tant de souvenirs, vous comprenez l'émotion qui s'empara de moi.

— Dieu vengeur, me dis-je tout bas, tu me poursuivras donc toujours !

Mon saisissement fut tel, que sans l'obscurité qui nous enveloppait, ma compagne se serait certainement aperçue de l'effet terrible que venait de produire ses paroles. Au milieu de mon trouble, je heurtai une pointe de rocher à laquelle je tombai. Rosa poussa un cri, et me tendit les bras pour m'aider à me relever.

— Vous seriez-vous blessé, monsieur, me dit-elle ?

Et sur ma réponse négative, elle ajouta :

Le dernier recensement officiel portait la population de la ville de Montbrison à 7,005 habitants.

Cette année, la population est de 8,047 ; il y a donc eu accroissement de plus d'un 7<sup>e</sup>.

### Nouvelles diverses.

#### EXPOSITION UNIVERSELLE DE LONDRES.

Un journal annonce ce matin le résultat des délibérations du jury de la grande Exposition de Londres, au moins en ce qui touche les exposants étrangers à l'Angleterre. La part qu'il fait à notre pays est belle, et nous croyons que le résultat définitif, que le nombre des récompenses obtenues par nos industriels sera à peu près égal à ce qui est annoncé.

Nous ferons cependant remarquer que ces chiffres ne sont point encore officiels. Ils sont vrais peut-être, mais il ne peuvent représenter encore que les résultats des travaux des comités. Or, si nous sommes bien informés, la commission royale, dont le pouvoir est prépondérant, n'a pas encore pris de parti sur le sujet, et après toutes les difficultés qui se sont produites dans les comités, après les discussions si vives qui ont eu lieu, il est possible encore que les commissaires royaux ne veuillent pas adopter sans modifications toutes les résolutions des comités.

Nous ferons également observer que les chiffres annoncés ne fournissent aucune lumière sur le point qui serait le plus intéressant pour nous à connaître. Notre supériorité sur toutes les industries autres que l'industrie anglaise est un fait si complètement acquis, qu'aujourd'hui ce qui peut seulement nous intéresser, c'est de savoir quelle est dans la distribution des récompenses notre part comparée à celle de l'Angleterre, de notre unique rivale. Or c'est ce qu'on ne peut pas nous faire connaître encore.

Sous le bénéfice de ces réflexions, nous reproduisons les chiffres qui ont été avancés. — Xavier Raymond. — *Débats.*

Récompenses de premier ordre : Pour les Français, 56. — Nombre des exposants : 1,687.

Pour les étrangers, 119. — Nombre des exposants : 15,029.

Proportion des récompenses par mille exposants étrangers, 8 ; Français, 35.

Récompenses de second ordre : nombre total, 2,550. Pour les Français, 621 ; pour les étrangers, 1,929.

Proportion par mille exposants : étrangers, 122 ; Français, 369.

Une femme restée inconnue a découvert un moyen bien simple d'augmenter à peu de frais sa batterie de cuisine. Cette femme avait fait, dans un magasin du quai de Gevres, 10, l'emplette d'une grande casserole en cuivre et avait demandé un commis de la maison pour lui porter son emplette. Arrivée à la rue du Haut-Moulin, la dame pria son naïf compagnon de retourner au magasin pour chercher un autre objet dont elle prétendait avoir besoin. Pas n'est besoin d'ajouter qu'au retour du commis, la dame et la casserole avaient disparu.

— Le charbon se reproduit, cette année, dans plusieurs campagnes, principalement dans les localités où les habitants persistent à négliger d'en-

— Prenez garde, le sentier est étroit. Donnez-moi votre main pour un instant. Nous allons franchir un passage qui est dangereux, même en plein jour.

Ma main qui avait versé naguère le sang innocent, frémit à ce contact d'une main si innocente et si pure. Mais Rosa, qui ne soupçonnait rien dans sa simplicité, reprit la conversation.

— Le connaissez-vous, ce monsieur Jules de S... ?

— J'ai entendu parler de lui quelquefois.

— Il est bien obligeant et bien généreux, n'est-ce pas ?

— Oui.

— Tenez, le danger est passé ; nous voilà à la maison de mon père.

— Savez-vous où il allait, ce voyageur français ?

— Il est parti d'ici pour Sion, disant qu'il allait au grand Saint-Bernard, et que de là il rentrerait en France.

Je réfléchis alors au rôle que je devais jouer dans la maison où j'allais être reçu. Soit pour ne pas gêner ces braves gens, soit par l'effet d'une vague terreur que venait de m'inspirer le nom de Jules de S..., témoin de mon crime, je résolus de cacher ma position sociale et de me faire passer pour un simple ouvrier. Mon costume de voyage, d'une simplicité extrême, devait favoriser cette supercherie.

Nous entrâmes chez le père de Rosa. C'était un petit propriétaire né dans le pays, qui cultivait à son tour les champs que ses pères avaient cultivés, et qui vivait, plus heureux qu'un prince des fruits de son travail et des épargnes de ceux qui l'avaient précédé. Ces bonnes gens m'accueillirent comme un ami et m'engagèrent vivement à passer quelques jours chez eux.

J'y consentis sans trop me faire prier. Cette simplicité de mœurs, cet isolement du monde, cette touchante hospitalité, exerçaient sur moi une irrésistible et bienfaisante influence. J'écrivis à l'homme d'affaires qui gouvernait le château pendant mes voyages, que je prolongeais mes excursions pendant quelques semaines encore.

Le lendemain de mon arrivée, Rosa et son père hasardèrent deux ou trois questions assez discrètes pour connaître la patrie et la profession de leur hôte. Je me fis passer pour

terrorer les animaux morts de maladie.

Les mouches, attirées par ces cadavres, y puisent le virus des maladies qui les font mourir, et l'inoculent ensuite à d'autres animaux, parfois même à des personnes qui deviennent ainsi les victimes de l'incurie de leurs concitoyens.

On ne saurait donc trop recommander aux maires des campagnes de veiller à l'exécution des lois en ce qui concerne la salubrité publique.

— Les journaux de Londres annoncent qu'il est maintenant certain que la reine Victoria, à son retour de l'excursion qu'elle va faire ces jours-ci dans le nord de l'Ecosse, ira à Liverpool et à Manchester. La visite de la reine est annoncée dans ces villes pour le 9 et le 10 octobre.

La reine sera la première parmi les souverains de la maison de Brunswick qui visitera ces villes manufacturières ; et même, parmi tous les souverains d'Angleterre depuis la conquête, Jacques I<sup>er</sup> est le seul qui soit allé à Manchester.

Les deux villes se réjouissent d'avance de cette gracieuseté de la reine. S. M. quittera Osborne (île de Wight) le 28, et sera le 29 à Edimbourg, au palais d'Holyrood, d'où elle se rendra le lendemain dans le nord.

— Une lettre reçue de Bagnols renferme des détails sur l'orage qui a éclaté sur le canton du Bois-d'Oingt. Il a été ravagé par une grêle effrayante, qui a mutilé jusqu'aux ceps des vignes qui n'ont pas conservé un raisin ni même une feuille ; il en a été de même des arbres qui ont été aussi complètement dépouillés. Un ouragan terrible, succédant à la grêle, a déraciné de gros arbres et entraîné des terres.

Les communes qui ont été principalement ravagées sont celles de Bagnols, Frontenas, Saint-Laurent-d'Oingt, le Bois-d'Oingt, Légnay, une partie de Theizé, Alix, une partie de Charnay ; le fléau s'est étendu jusqu'à Morancé.

D'autres communes auraient été aussi plus ou moins maltraitées.

#### UNE FEMME GUERRIÈRE.

— Il y a de bien singulières destinées : il existe à l'hôtel des invalides à Paris une invalide femme qui compte comme officier dans cet asile élevé par Louis XIV aux vieux soldats mutilés. M. le Président de la République ayant visité les Invalides, on lui a présenté cette femme qui compte déjà plus de 80 ans. Le rapport avantageux qu'on lui a rendu d'elle, joint aux certificats honorables dont elle est porteuse, ont engagé M. le Président à la nommer membre de la légion d'honneur.

Blessée souvent dans les premières guerres de la République, cette femme a fait plusieurs actions d'éclat : un jour entre autres, se trouvant dans un fort assiégé, ses compagnons manquaient de munitions ; elle l'apprend, et, bien qu'ayant reçu deux blessures dans la journée en combattant à leur tête, elle n'hésite pas à se glisser à travers les postes ennemis pour gagner la ville. Elle fait lever soixante héroïnes comme elle, les charge de munitions, revient avec son convoi d'une nouvelle espèce, rentre dans le fort, et contribue ainsi à faire repousser les assaillants. Une autre fois, se trouvant commandant d'un poste de vingt-cinq hommes, elle sut maintenir sa position malgré les attaques les plus vives de l'ennemi. Cette héroïne, qui se repose maintenant de ses fatigues au milieu

un homme de leur condition, habitant un petit domaine près de Villeneuve. J'ajoutai que j'avais perdu mes parents jeune encore ; que j'avais eu pendant l'hiver une maladie assez grave ; que les médecins m'avaient ordonné un voyage de quelques semaines pour achever ma convalescence, et que j'avais fait venir un de mes cousins pour diriger l'exploitation pendant mon absence.

On ne m'en demanda pas davantage. Ces bons Valaisans étaient si peu accoutumés à cacher leur pensée, qu'ils ne soupçonnaient jamais le mensonge chez les autres. Il me fut facile de soutenir mon rôle, car, à diverses époques, je m'étais occupé d'agriculture, et je joignais à quelques notions pratiques des connaissances théoriques assez étendues. Je donnai quelques conseils qui furent très favorablement accueillis ; j'indiquai des améliorations, dont je surveillais moi-même l'application ; je je m'informai des procédés particuliers au pays, et que je pouvais ignorer ; enfin je me trouvais bientôt presque heureux dans cette atmosphère de calme et de solitude, et mon unique ambition fut d'y vivre le plus longtemps possible, oubliant et oublié.

Je voyais Rosa avec un bonheur qui croissait tous les jours. Les femmes que j'avais rencontrées en France et dans mes voyages étaient des êtres d'une nature tout-à-fait différente. Cette naïveté naturelle et charmante, cette absence complète de toute prétention, cette simplicité de manières qui, chez une personne moins innocente, aurait été trouvée inconvenante, toutes ces qualités que j'avais si peu prisées auparavant, couronnaient la jeune Valaisanne de la plus gracieuse et de la plus attrayante auréole. Je ne me rendais pas compte de ce devoir de cette impression inattendue, que je combattis faiblement dès le début, et que je caressai bientôt comme une diversion à mes ennuis.

Eugène BURET.

(La suite au prochain numéro.)

Le Nouvel Echo de la Loire.

de ses vieux camarades de guerre, a entre les mains les certificats les plus honorables de tous les généraux et officiers qui ont été témoins de sa brillante valeur et de son humanité. Son père et son mari sont morts, du reste, au champ d'honneur, et si la Providence l'a conservée elle-même, malgré ses nombreuses blessures, c'est sans doute pour qu'elle puisse servir de modèle, dans ses vieux jours, à ceux avec qui elle vit encore.

Nous lisons dans l'*Avenir Républicain* de St-Etienne :

Dimanche, une femme, veuve et mère de deux enfants, qui habite la rue du Haut-Vernay, est morte presque subitement au Bois-Noir. Cette femme avait mangé du lait et du pain de seigle, puis elle avait bu du vin et mangé des aïnelles. Une violente indigestion s'est déclarée, et la mort n'a pas tardé à en être la conséquence.

Un bien triste accident est arrivé, lundi dernier, au puits Grangette (Compagnie générale des mines). Le nommé Crozet, receveur, entraînait une benne, quand le plancher sur lequel il était s'est écroulé. Cet homme a un bras rompu en plusieurs endroits, des côtes enfoncées, la tête et le corps meurtri; il a été transporté à l'hospice du Soleil; il vit encore, malgré d'horribles souffrances. Cet ouvrier est père de nombreux enfants en bas âge, qui n'avaient déjà pour toutes ressources que la journée insuffisante de leur père.

UNE ASCENSION A PARIS.

Le ballon de l'Hippodrome s'est enlevé au milieu d'un immense concours de spectateurs. M. Arnault, le directeur de l'Hippodrome, m'ayant obligeamment offert une place, je l'ai acceptée avec reconnaissance. A cinq heures, tout était prêt pour le départ; nous montâmes dans la nacelle, et quelques minutes après, l'Agile s'élevait dans l'espace sous la conduite de M. Godard, notre capitaine aérien. Nous nous trouvions sept voyageurs. La brise était bonne, nous partîmes dans la région du nord-est, et nous nous élevâmes vivement à une hauteur d'environ mille mètres.

A ce moment les maisons et les monuments de Paris qui avaient toujours été en s'amoindrissant, nous apparurent comme ces plans en relief qu'on voit dans les Musées, mais l'espace éthéré semblait s'élargir et prendre un développement grandiose. Déjà nous avions franchi l'épaisseur du premier courant, le vent de terre nous avait quitté, un second vent nous avait repris et nous faisait incliner un peu plus à l'ouest. A cinq heures et demie nous avions passé Paris, et nous longions le chemin de fer de Strasbourg. J'aperçus un jeu de lumière à travers les nuages, je portai à mes yeux mon polariscope, et je distinguai facilement la disposition curviligne du plan de polarisation. Je renouvelai plusieurs fois cette expérience.

Nous montâmes de 500 mètres encore, et nous trouvâmes un troisième courant peu différent du premier, mais très facile à reconnaître. Je disposai alors un petit électroscope que j'avais apporté, et je constatai la présence dans l'air d'une certaine quantité d'électricité atmosphérique. Nous traversâmes au-dessus d'un village, et nous entendîmes distinctement les paysans nous appeler en manifestant de la joie. Quelques instants après, nous passâmes au-dessus du dépôt d'immondices de Bondy, et nous ens entimes, à près de 1800 mètres alors d'élévation, les émanations fétides. Ce fait mérite d'être constaté. Il ne tenait pas, comme sur terre, à la direction du vent, mais à cette circonstance que les odeurs monteraient en vertu de la même loi que le son.

Nous continuâmes notre voyage, nous vîmes les villages de Champigny, de Livry, de Montfermeil, et plus au loin Lagny; une autre aïre de vent nous ramena dans la direction de Meaux que nous apercevions distinctement. Le spectacle de ces plaines infinies, la sérénité de la nature, la marche silencieuse de notre aérostat, qui parcourait, sans secousse, des distances immenses, nous impressionnaient vivement. De temps en temps, nous jetions les yeux sur le ballon de M. Poitevin, parti à peu près en même temps que nous et qu'un vent différent poussait dans une autre direction.

Cependant le temps s'écoulait, le soleil se montrait pâle et mourant, et projetait encore des ondes lumineuses dont je suivis l'effet au moyen des instruments de MM. Lerebours et Secretan. Bientôt il disparut, et le vent, qui avait cessé sur terre, devint plus vif autour de nous. Il était sept heures, je braquai une de mes lunettes au ciel, et je découvris Vénus qui nous avertissait que la nuit était prochaine et que le règne des astres allait commencer.

M. Godard trouva prudent de s'arrêter, il jeta son ancre au milieu d'une petite vallée située sur la rive opposée du canal que nous franchîmes, et nous opérâmes notre descente de la manière la plus agréable. Nous étions sur le territoire du village de Varrèdes situé à six kilomètres de Meaux, dans le département de Seine-et-Marne. Les habitants de ce pays, bons et hospitaliers, nous aidèrent dans notre descente et dans les opérations si délicates relatives au dégonflement, au pliage

et au transport du ballon.

J'avais pour compagnons de voyage des hommes choisis, enthousiastes et heureux comme moi du spectacle que nous venions de contempler: c'étaient MM. Leclercq, armateur connu par ses nombreuses excursions, de Korwine-Prendofsky, noble Polonais, de Courval, officier de dragons, H. Coste, mon excellent confrère, Alphonse Thévelin, artiste de l'Hippodrome, qui avait quitté la terre suspendu à son trapèze, où il exécutait avec une étonnante agilité les exercices les plus audacieux; et qui, remonté plus tard dans la nacelle avec nous, avait partagé notre bonheur et nos joies, et enfin Godard, l'excellent aéroplane, qu'il suffit de nommer.

M. Dassy, propriétaire à Meaux, qui avait déjà exécuté antérieurement un voyage aérien, nous découvrit en l'air, et il fit six kilomètres à cheval pour venir au-devant de nous et nous offrir, chez lui, l'hospitalité la plus noble et la plus généreuse. Nous le quittâmes pénétrés de reconnaissance, et nous prîmes, à 5 heures du matin, le chemin de fer pour rentrer à Paris.

Pendant notre voyage si court et si tôt passé, j'ai pu constater l'existence de six courants principaux de vents, agissant dans un angle assez rétréci, qu'on aurait pu rigoureusement mesurer. Cette observation et les autres que j'ai signalées, ne sont qu'approximatives et n'offrent d'intérêt que par l'intention que j'y ai attachée, et que je recommande aux études de tous.

Les fréquentes ascensions de l'Hippodrome instituées dans un but de plaisir, en popularisant l'aérostation, donneront de nouveaux moyens d'expériences journalières que la pratique conduira à faire et qui, par la force des choses, profiteront à la physique et à la météorologie.

A Launoy.

— Voici un trait d'humanité qui mérite d'être signalé; il fait honneur au corps si utile et si respectable de la gendarmerie.

Mercredi soir, un des gendarmes de notre ville qui était de service au débarcadère du chemin de fer, vit venir, par la rue de l'Obélisque, un individu mal vêtu et de mauvaise mine. Le gendarme s'approcha de lui, et lui demanda ses papiers.

Monsieur, répond l'inconnu, il y a 48 heures que je n'ai rien mangé.

Mais, avez vous un passeport?

— Helas, il y a 48 heures que je n'ai rien mangé! Le gendarme, vivement ému, emmena chez lui l'étranger et le fait bien restaurer. Puis, fidèle à son devoir et aux ordres de ses chefs, il lui redemanda ses papiers. L'étranger en avait. Il le laissa partir.

La conduite de ce gendarme est digne d'éloges. Voilà de la vraie, de la bonne fraternité!

(*Courrier de Saône-et-Loire*).

— Une lettre de Naples, à la date du 21 courant, arrivée à une honorable maison de Lyon, annonce qu'un tremblement de terre vient de détruire la petite ville de Barile, dans le royaume de Naples, que toutes les maisons ont été détruites ou englouties, et qu'à l'heure où l'on écrivait, 700 cadavres avaient déjà été retirés de dessous les ruines.

— Une secousse de tremblement de terre s'est fait sentir à Lyon pendant la nuit de samedi à dimanche. C'est à deux heures du matin environ qu'elle a eu lieu.

Beaucoup de personnes ne s'en sont point aperçues à cause de l'heure avancée de la nuit; mais d'autres, en assez grand nombre, ont été réveillées par le mouvement imprimé aux meubles de leur appartement. C'est là, du reste, ce qui résulte des renseignements qui nous sont parvenus de différents côtés et de sources tout à fait dignes de foi.

(*Salut public* du 26 août).

Annonces Judiciaires

ET AVIS DIVERS.

Etude de M<sup>e</sup> MAGNIEN, avoué à Roanne.

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES.

Suivant exploit de l'huissier Pizet de Roanne, en date du vingt-six août mil huit cent cinquante-un, enregistré, les sieurs Pierre Sapey, propriétaire demeurant à Nervieux, et Jean-Marie Cherblanc, cultivateur, demeurant à Néronde, qui ont élu domicile en l'étude de M<sup>e</sup> MAGNIEN, avoué à Roanne.

Ont fait signifier :

1<sup>o</sup> A Marie Sapey, veuve de Claude Vial, propriétaire, demeurant à Néronde, 2<sup>o</sup> à M. le procureur de la République près le Tribunal civil de Roanne, y demeurant;

Un acte de dépôt fait au greffe du Tribunal civil de Roanne, le sept août mil huit cent cinquante-un, par M<sup>e</sup> MAGNIEN, avoué desdits sieurs Sapey et Cherblanc, d'une copie collationnée, signée de lui, du procès-verbal dressé le huit mai mil huit cent cinquante-un, par M<sup>e</sup> Dallery, notaire à Néronde, constatant que lesdits sieurs

Sapey et Cherblanc ont été retenus adjudicataires conjointement et solidairement, mais par moitié entr'eux, des immeubles provenant de la succession de François Vial, de son vivant cultivateur, demeurant à Néronde, et composant les huitième et dix-septième lots de la dernière composition de lots, moyennant pour le huitième lot, formant le premier de l'adjudication, deux mille quatre cent cinquante-cinq francs, et moyennant celle de cinq mille quatre cent soixante francs pour ce qui concerne le dix-septième lot formant le second de l'adjudication.

Avec déclaration que ledit acte de dépôt ainsi que ladite signification étaient faites dans le but de purger les hypothèques légales pouvant grever les immeubles vendus.

Avec déclaration en outre à M. le procureur de la République, que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris sur lesdits immeubles des inscriptions pour raison d'hypothèques légales existantes indépendamment de l'inscription, n'étant pas connus desdits sieurs Sapey et Cherblanc, ils rendraient ladite signification publique conformément à l'avis du conseil d'état du 9 mai 1807, approuvé le premier juin suivant.

Pour extrait certifié sincère :

Signé MAGNIEN.

VENTE DE MEUBLES.

Le public est prévenu que, le vendredi cinq septembre mil huit cent cinquante-un, à neuf heures du matin, il sera procédé à la vente publique et à l'enchère des objets mobiliers ci-après désignés, appartenant à la liquidation de M. Claude-François DEVILLAIN, ex-banquier à Roanne, et consistant en une superbe boiserie de bibliothèque en acajou;

Un piano magnifique, de forme carrée; une calèche de voyage à quatre roues, une baignoire en cuivre; vingt gros orangers qui seront vendus, en gros ou en détail, au désir des acheteurs, et en plusieurs autres objets.

La vente aura lieu dans les jardins et cour de l'ancienne maison Devillain, rue Neuve-des-Bourrasnières, à Roanne. — Le tout au comptant.

A VENDRE A L'AMIABLE

UNE JOLIE PROPRIÉTÉ

Sise commune du Coteau, lieu de Varennes, à 2 kilomètres de Roanne, et à 1/2 kilom. de l'embarcadère du Chemin de fer de Roanne à St-Etienne.

Elle consiste 1<sup>o</sup> en une vaste maison de maître, en bon état, entre cour et jardin, avec Maison pour le vigneron, Cuvage, Ecurie, pour chevaux et bestiaux, et Grande;

2<sup>o</sup> En un Clos de 3 hectares et demi environ, fermé par des murs et des haies vives, et planté partie en jardin et partie en vignes et muriers;

3<sup>o</sup> En un tènement de Pré et Terre de trois hectares et demi environ.

S'adresser pour les renseignements, à Roanne, rue Ste-Elisabeth, n<sup>o</sup> 74, maison Randon, au premier, et à MM. JULIERON et VEILLEUX, notaires; et, pour visiter les lieux, à M. BELLANGER, actuellement locataire de ladite Propriété.

VENTE MOBILIÈRE

PAR SUITE DE DÉCÈS ET DE MINORITÉ

Le mardi deux septembre, il sera procédé, en vertu d'ordonnance de M. le président du Tribunal civil de Roanne, enregistrée, par le ministère de M<sup>e</sup> VEILLEUX, notaire, commis à ces fins, à la vente, au plus offrant et dernier enchérisseur, des meubles et objets mobiliers inventoriés par ledit notaire, le douze juin dernier, provenant de la succession de Benoîte Sapin, épouse de M. Antoine Roux, en son vivant propriétaire, demeurant à Roanne, et consistant en batterie de cuisine, chaises, glaces, linges, lits, tables, commodes, etc.

La vente se fera maison ROUX, sise à Roanne, quai des Charpentiers; elle aura lieu au comptant et commencera à neuf heures du matin.

MERCURIALES, — Point de variations.

ROANNE, IMPRIMERIE CHORGNON.